

DEMI – PENSION

Un service de restauration est à la disposition des élèves de l'établissement. Nos élèves sont hébergés dans le cadre d'une cuisine satellite implantée dans notre établissement. Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale du Lycée Technique de Montésoro et livrés quotidiennement au collège.

Afin de déterminer rapidement le nombre de repas qui devront être servis, les élèves demi-pensionnaires doivent être inscrits impérativement au service Intendance du Collège, au plus tard le MARDI 03 SEPTEMBRE au soir pour les repas du JEUDI 05 septembre 2019.

Nous vous rappelons que le service de la demi-pension est un service annexe créé pour faciliter l'insertion des élèves dans l'établissement. **C'est un service et non un droit**, le nombre de demi-pensionnaires est donc limité. Les élèves peuvent prendre leur repas 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine.

Il est préférable de préinscrire l'élève à la demi-pension au moment de l'inscription au collège.

Pour confirmer l'inscription à la cantine :

Il vous faut fournir au collège entre le 26 AOUT & le 03 SEPTEMBRE 17 HEURES (ou deux jours avant le début souhaité de la prise des repas à la demi-pension) :

1 RIB (avec n° IBAN & BIC)

Une attestation d'employeur de l'un des deux parents

Un chèque ou le paiement en espèce du premier trimestre*.

Le paiement du premier trimestre de la demi-pension s'effectue d'avance **même lorsque l'élève est boursier**, par contre, et compte tenu des frais qu'engendre la rentrée scolaire, un paiement en deux ou trois fois est toléré, les deuxième et troisième règlements s'ils sont acceptés, devront se faire par chèque remis à la confirmation d'inscription.

Si votre situation financière ne vous permet pas de régler ces frais de demi pension, un dossier « d'aide de fonds sociaux collégien » peut être constitué auprès de l'assistante sociale du collège Saint-Joseph avec laquelle vous devrez prendre rendez-vous de façon à ce que l'élève puisse manger à la cantine dès le 05 septembre midi.

L'adjointe-gestionnaire,

Le principal,

L.OLIVIERI

A. MATTEI

Pour information : FRAIS SCOLAIRES 2019 / 2020

	<u>1^{er} TRIMESTRE</u> septembre/octobre/novembre & décembre	<u>2^{ème} TRIMESTRE</u> janvier/février/mars	<u>3^{ème} TRIMESTRE</u> avril/mai/juin
4 JOURS	185,00 €	EN COURS DE DETERMINATION	
3 JOURS	155,00 €		
2 JOURS	107,00 €		
1 JOUR	56,00 €		